



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**

Titulaires : 69
Membres présents : 44

Membres absents :
• dont suppléés : 5
• dont représentés : 11

Votants : 60

Date de la convocation :
10 mars 2017

Secrétaire de séance :
Françoise DELAMARRE

L'An DEUX MILLE DIX-SEPT, le 16 MARS à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 10 mars 2017, s'est réuni à la Salle des fêtes de Chaussoy-Epagny, sous la présidence de **Monsieur Pierre BOULANGER, Président.**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, FLAMANT, WU, HALL, PETIT, NANSOT, Messieurs AUBRY, BARRE, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAUX, BERTRAND Gilbert, DERLY, BOUCHER, DOUCHET, VERMERSCH, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, DOVERGNE, SURHOMME, LEVASSEUR, LECONTE, TEN, POTTIER, DUTILLEUX, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, GORET, DAIGNY, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, VAN DE VELDE, CHIRAT, DALRUE, LEROY, PELTIEZ, SYROKI et MAROTTE.

● Absents excusés :

Madame MARSEILLE (Pouvoir remis à Monsieur AMARA) Madame BLONDEL (Pouvoir remis à Monsieur GAUMONT) Madame LEFEBVRE (Pouvoir remis à Madame PETIT) Monsieur FRANCELE (Pouvoir remis à Monsieur BARRE) Monsieur DURAND (Pouvoir remis à Monsieur LEVASSEUR) Monsieur CAPELLE (Pouvoir remis à Monsieur BOULANGER) Monsieur SUIN (représenté Madame DELAMARRE, suppléante) Monsieur HEBERT (Pouvoir remis à Madame PREVOST) Monsieur PALLIER (Pouvoir remis à Madame MAILLART) Monsieur BEAUMONT (Représenté par Monsieur TERNISIEN, suppléant) Monsieur CARON (Pouvoir remis à Monsieur VAN OOTEGHEM) Monsieur LECLABART (Représenté par Monsieur LEROUX, suppléant) Monsieur BERTRAND Jacques (Pouvoir remis à Monsieur LAMOTTE) Monsieur RICARD (Représenté par Madame DAULT, suppléante) Monsieur REMY (Pouvoir remis à Madame HALL) Monsieur DRAGONNE (Représenté par Monsieur MIANNE, suppléant) Monsieur LECLERCQ.

Absents non excusés : **Madame ROUX, Messieurs FROISSART, DEPRET, HEYMAN, PICARD, BIECKENS, BINET et CLEMENT.**

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION POUR LES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Vu l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016, relative aux contrats de concession ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1411-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2016, portant création de la Communauté de Communes Avre Luce Noye, issue de la fusion de la Communauté de Communes Avre Luce et Moreuil et de la Communauté de Communes du Val de Noye au 1^{er} janvier 2017 ;

Considérant que la commission est présidée par le Président de la Communauté de Communes Avre Luce Noye ou son représentant et que le Conseil Communautaire doit élire 5 membres titulaires et suppléants en son sein ;

Sont candidats en tant que titulaires : Madame Isabelle WU, Monsieur Dominique LAMOTTE, Monsieur Alain DOVERGNE, Madame Marie-Hélène MARCEL et Monsieur Michel VAN DE VELDE.

Sont candidats en tant que suppléants : Madame Marie-Christine MAILLART, Monsieur Michel AUBRY, Madame Marie-Gabrielle HALL, Monsieur Jean-Maurice LEROY et Monsieur Michel CHIRAT.

1. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de créer une commission pour les Délégations de Service Public à titre permanent, pour la durée du mandat ;

2. Sont élus à l'unanimité, au sein du Conseil Communautaire :

Madame Isabelle WU, Monsieur Dominique LAMOTTE, Monsieur Alain DOVERGNE, Madame Marie-Hélène MARCEL et Monsieur Michel VAN DE VELDE, en tant que membres titulaires.

Madame Marie-Christine MAILLART, Monsieur Michel AUBRY, Madame Marie-Gabrielle HALL, Monsieur Jean-Maurice LEROY et Monsieur Michel CHIRAT, en tant que membres suppléants.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 16 MARS 2017 A CHAUSSOY-EPAGNY

Le Président,

Pierre BOULANGER.



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 23.03.17

(Identité de la collectivité)

CCALN
144, rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL

à

Sous-préfecture de Montdidier
7, rue Jean Dupuy
80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2017

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
DELIB. : Représentations de la CCALN au sein des organismes extérieurs	2017.1-16.03	/
DELIB. : Désignation des membres de la Commission pour les Délégations de Service Public	2017.2-16.03	/
DELIB. : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)	2017-3-16.03	/
DELIB. : Création d'une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité	2017.4.16.03	/
DELIB. : Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Technique et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités	2017.5-16.03	/
DELIB. : Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité d'Hygiène de Sécurité et des conditions au travail et décision du recueil de l'avis des représentants de la CCALN	2017.6-16.03	/
DELIB. : Agence de l'Eau / Avenant à la convention relative à l'ANC	2017.7-16.03	/
DELIB. : Urbanisme / Adhésion de la CCALN au SCOT du Pays du Grand Amiénois	2017.10-16.03	/
DELIB. : Urbanisme / Convention de financement 2017 ADUGA	2017.11-16.03	/

Pol De Président,
erre BOULANGER



Fait à Moreuil, le 23 mars 2017.

Cachet de la collectivité et signature

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.

SOUS PREFECTURE
DE MONTDIDIER

27 MARS 2017

ARRIVÉE